

Productions aquacoles

Ce bac pro forme les élèves à l'élevage d'espèces aquacoles marines ou d'eau douce : poissons, crustacés ou mollusques, et les prépare aux activités qui y sont liées (transformation, commercialisation). En élevage, les diplômés-es adaptent et distribuent l'alimentation des poissons, contrôlent la reproduction, surveillent l'état sanitaire des espèces et la qualité du milieu aquatique. Formés-es à prendre en charge la « récolte » et le stockage, ils-elles peuvent aussi préparer les espèces pour la commercialisation selon la législation et les normes sanitaires en vigueur. Ils-elles choisissent un processus de transformation (abattage, éviscération, fumage, etc.). Ils-elles déterminent l'acheminement des espèces vers les points de vente et les circuits de distribution, assurent la promotion des produits.

Les diplômés-es peuvent gérer une exploitation, calculer les coûts et les marges tout au long de la production et de la commercialisation et réaliser le bilan d'activité de l'exploitation.

Débouchés

Les titulaires de ce bac pro travaillent dans les secteurs de la salmoniculture, la conchyliculture, la pisciculture d'étang, la pêche professionnelle en eau douce ou l'aquaculture marine. Ils-elles peuvent devenir ouvrier-ère hautement qualifié-e, responsable technique d'unité de production, adjoint-e de chef-fe d'exploitation ou responsable d'une exploitation de petite taille. Leur diplôme leur permet de s'installer à leur compte. Ils-elles peuvent aussi travailler en vente directe dans des locaux aménagés.

Métiers accessibles :

- Aquaculteur-trice (conchyliculteur-trice, ostréiculteur-trice, mytiliculteur-trice, etc.)
- Employé-e d'élevage aquacole
- Vendeur-euse en aquariophilie

Accès à la formation

En 3 ans. Admission de droit en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Conchyliculture (maritime).

Qualités requises : sens de l'observation et de la rigueur, capacité d'anticipation, savoir gérer le stress, sens commercial.

Statistiques

En 2014, dans l'académie d'Amiens, 14 élèves présentés, 12 admis.

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Module 1	
Français,	2h
Documentation	30mn
Histoire-géographie,	1h30
Education socioculturelle	1h30
Module 2 : Langue vivante	1h45
Module 3	
Education physique et sportive	2h
Module 4	
Mathématiques,	2h
Informatique,	30mn
Biologie-écologie,	1h45
Physique-chimie	1h45
Enseignements professionnels liés à la spécialité	
Sciences économiques, sociales et de gestion	3h30
Sciences et techniques des équipements	1h30
Sciences et techniques professionnelles	1h
Aquaculture	4h45
Enseignements à l'initiative de l'établissement	2h
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Pilotage de l'entreprise aquacole** : fonctionnement et diagnostic global de l'entreprise dans une perspective de durabilité
- **La filière aquacole** : contexte socio-économique, réglementaire et politique. Organisation de la filière pêche et aquaculture

- **Gestion de l'entreprise aquacole** : diagnostic technico-économique, organisation des données et documents comptables (bilan, compte de résultat), organisation du travail et gestion de la main-d'œuvre, etc.
- **Approches physico-chimique, biologique et écologique des pratiques aquacoles** : qualité de l'eau, étude des écosystèmes aquatiques (rivière, étang, estran), bases mécaniques des fluides, étude et classification des espèces élevées, etc.
- **Aquaculture générale et comparée** : systèmes d'élevage, gestion de la ressource en eau, croissance et alimentation des espèces aquacoles, suivi sanitaire, transformation, conditionnement et conservation des produits aquacoles, etc.
- **Conduites de production** : étude de trois productions (pisciculture intensive, production conchylicole et une production au choix de l'équipe pédagogique) pour aborder les problématiques de durabilité et de bien-être animal
- **Equipements et installations** : choix, mise en oeuvre et utilisation des matériels, prise en compte des contraintes techniques, environnementales et réglementaires, etc.
- **Module d'adaptation professionnelle** permettant aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

Stages

22 semaines de **périodes de formation en milieu professionnel** réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro,
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :

- **Choix techniques, coeff. 2** : justifier des choix techniques liés à la conduite de la production
- **Diagnostic de l'entreprise aquacole (formation en milieu professionnel), coeff. 3** : (dont rapport de stage et soutenance devant un jury) élaboration d'un diagnostic global de l'entreprise aquacole dans un contexte de durabilité et communication en situation professionnelle
- **Pratique professionnelle, coeff. 5** :
 - caractériser le contexte de la production et de la mise en marché des produits
 - gestion technico-économique de l'entreprise aquacole
 - conduite d'un atelier de production aquacole dans un contexte de durabilité et de respect du bien-être animal
 - mettre en oeuvre les équipements de l'élevage en sécurité et dans le respect de l'environnement
 - s'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Domaine général :

- Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde, coeff. 4
- Langue et culture étrangères, coeff. 1
- Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi, coeff. 1
- Culture scientifique et technologique, coeff. 4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Remarque : en fin de 1^{ère} Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présentent aux épreuves du BEPA Travaux aquacoles (facultatif pour les apprentis-es). Les lycéens-nes et apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**
- Aquaculture

Où se former en Picardie ?

- **En lycée privé :**
- MFR des Etangs de la Haute-Somme, Eclusier-Vaux (80)

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>
- www.metiersdelamer.com
- www.aquaculteurs.com

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Parcours « Les métiers de l'agriculture » ; « Les métiers auprès des animaux »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro » ; « Les BTSA-BTS »
- Fiches métiers

* les documents régionaux sont en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.